



15 rue portail d'avignon 43000 Le puy en velay
Agr E0304321530
Siren 449 216 209

PARCOURS DE FORMATION permis motos

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant.

Le nouvel examen du code moto, baptisé ETM pour « Épreuve Théorique Moto », comportera une base inédite de questions axées autour de 9 thèmes :

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
2. Le conducteur ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;
6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Et enfin, les premiers secours

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Elle sera composée d'une formation sur piste fermée (plateau):

Le déplacement de la moto sans l'aide du moteur (vous devez débéquiller la moto puis la déplacer en marche avant et arrière).

- La maîtrise de la moto à allure réduite sans passager (pour obtenir A à cette étape chronométrée vous devrez réaliser un temps supérieur ou égal à 16").
- Le freinage (une fois la vitesse minimale de 50 km/h atteinte avec une marge de + ou - 5 km/h pour la catégorie A1, il vous faudra effectuer un freinage pour vous arrêter dans une zone définie et différente selon que la piste est sèche ou humide).
- La maîtrise de la moto à allure réduite avec passager.
- Le slalom et l'évitement (pour la remontée en slalom vous devrez rouler à 40 km/h minimum avec une marge de + ou - 5 km/h pour la catégorie A1, 50 km/h pour aborder l'évitement au retour avec une marge de 5 km/h pour les deux catégories. La grande nouveauté réside dans la prise en compte du gabarit scooter lors de la phase d'évitement).

Et d'une formation en circulation

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous apprendrez lors de leçons de conduite à conduire selon le R.E.M.C composé de différentes étapes de formation tel que :

- **Savoir se positionner en ligne droite (en agglomération, vous devrez vous placer au centre de la voie de circulation et à droite hors agglomération).**
- **Aborder les virages et les courbes en adoptant la trajectoire de sécurité (cf schéma ci-dessous).**
- **Maîtriser votre positionnement dans les phases de changement de direction et de franchissement d'intersection (en toute sécurité et dans le respect des règles du Code de la route).**
- **Savoir se placer correctement et en toute sécurité lors des phases d'arrêt.**

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. En cas d'absence de groupe un trajet sur une durée de 2 heures avec pause sera proposé en remplacement.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé dans la voiture, vous observez un élève qui conduit une moto et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Des examens blancs

Vous serez amené à vous mettre en condition d'examen d'une durée de 40 minutes. Vous serez amené à assurer la sécurité à bord, respecter la réglementation en vigueur, ce parcours sera composé de conduite en ville et sur route . Un bilan sera rendu sur un cepec factice à la demande de l'élève.